



Research Paper

Les Offensives Militaires Pour Le Contrôle De L'ouest Ivoirien : Cas De La Ville De Man (2002-2003)

KONE Brahim

Enseignant-chercheur en Histoire / Université Félix Houphouët-Boigny
konebrahima2000@gmail.com / Abidjan / Côte d'Ivoire /

Résumé

L'histoire de la crise militaro-politique de la Côte d'Ivoire entre 2002 et 2003 est jalonnée par plusieurs incursions armées des deux protagonistes. Il s'agit de l'opposition entre les Forces pro-gouvernementales ou les Forces loyalistes du Sud avec des supplétifs libériens d'un côté, et de l'autre les mouvements rebelles venus soit du Nord ou soit du Libéria voisin et dans une moindre mesure de la Sierra-Léone. Dans le but de maintenir, conquérir ou reconquérir des positions de part et d'autre, les différentes forces en présence s'illustrent à travers de violents combats causant ainsi tristesse et désolation à l'encontre des populations vulnérables dans la ville aux dix-huit montagnes. Soulignons également, que ces offensives militaires, ont vu l'implication d'un troisième acteur incontournable : les soldats français de l'« Opération Licorne » dès le 30 novembre 2002. Ainsi, la question fondamentale à élucider, est de montrer les actions militaires engagées par les parties en présence, dont l'objectif fondamental est de contrôler la ville de Man. La présente communication s'attèle à montrer d'abord, les premières incursions des mouvements rebelles, suivies de l'intervention française et de celle des Forces pro-gouvernementales conduisant ainsi à la signature officielle d'un cessez-le-feu le 13 janvier 2003 à Lomé au Togo.

Summary

The history of the military-political crisis in Côte d'Ivoire between 2002 and 2003 is marked by several armed incursions by the two protagonists. This is the opposition between the pro-government Forces or the Loyalist Forces of the South with Liberian auxiliaries on one side, and on the other the rebel movements coming either from the North or from neighboring Liberia and to a lesser extent, measure of Sierra Leone. In order to maintain, conquer or reconquer positions on both sides, the various forces present are illustrated through violent fighting thus causing sadness and desolation against the vulnerable populations in the city of eighteen mountains. Let us also underline that these military offensives saw the involvement of a third key player: the French soldiers of "Operation Licorne" from November 30, 2002. Thus, the fundamental question to be clarified is to show the military actions committed by the parties involved, whose fundamental objective is to control the city of Man. This communication endeavors to show first, the first incursions of the rebel movements, followed by the French intervention and that of the pro-government forces thus leading to the official signing of a ceasefire on January 13, 2003 in Lomé, Togo.

Keywords: Military offensives - control - West Ivory Coast - Man - Ivory Coast

Received 05 Mar., 2025; Revised 14 Mar., 2025; Accepted 16 Mar., 2025 © The author(s) 2025.

Published with open access at www.questjournals.org

I. Introduction

L'histoire de la confrontation militaire en Côte d'Ivoire fait l'objet de plus en plus d'une attention particulière, de la communauté intellectuelle de ce pays et d'ailleurs en collaboration avec les institutions internationales chargées de la promotion des droits de l'homme, de l'enfant et de la femme en situation de crise humanitaire.

Les offensives militaires pour le contrôle de l'ouest ivoirien, objet de nos investigations a fait l'objet de divers travaux scientifiques. ABEN Jacques et SADA Hugo soulignent dans leurs travaux les raisons internes des mésententes entre les acteurs socio-politiques ivoiriens ayant entraîné des affrontements militaires. COMFORT Ero, MARSHALL Anne et Human Rights Watch quant à eux, se sont appesantis sur les implications extérieures ayant aggravé la situation sécuritaire dans l'Ouest ivoirien. Certes, ces auteurs mettent en exergue les responsabilités des acteurs nationaux comme internationaux dans l'avènement de l'embrasement de l'Ouest

ivoirien. Cependant, ils éludent le caractère dévastateur de la guerre dans l'une des villes de l'Ouest notamment la ville de Man et occultent ainsi les rôles des protagonistes dans la destruction des biens et des tueries dans cette ville.

Cette étude revêt un intérêt particulier. En effet, les différentes crises politico-militaires que traverse la Côte d'Ivoire depuis le décès de son premier Président feu Félix Houphouët-Boigny, nous amène à réfléchir sur les causes réelles de celles-ci. Entre autres crises majeures, nous avons les affrontements militaires pour le contrôle de l'Ouest de la Côte d'Ivoire au lendemain du coup d'état militaire manqué du 19 septembre 2002.

Cette étude a donc pour but de cerner et décrypter les éléments explicatifs des affrontements de l'Ouest ivoirien qui loin d'être un levier de développement est plutôt un facteur de division sociale, de recul démocratique et d'appauvrissement de la région. Mais qu'est-ce qu'une offensive militaire ?

Pour le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), les offensives militaires se définissent comme étant des opérations militaires, généralement de grande envergure, où l'on prend l'initiative de l'attaque. C'est un ensemble d'actions, mettant généralement en jeu des moyens importants, entreprise contre un adversaire ou en vue d'un objectif¹. Les offensives dites militaires sont des initiatives, des tactiques consistant à attaquer le premier l'adversaire ; opération, campagne menée à cet effet. (Le dictionnaire de l'Académie française, 2019, paragr. 1). Au regard de ces définitions, nous pouvons affirmer que les offensives militaires relèvent du domaine de la stratégie ou de la tactique militaire et apparaît comme le fait d'attaquer, d'e prendre l'initiative en passant à l'offensive.

Selon l'officier d'active de l'armée de terre française Hervé PIERRE (2016-2022, paragr. 4), le terme « Contrôle » désigne dans le contexte de notre sujet, une zone à contrôler qui par nature est un espace en désordre ou susceptible de le devenir. C'est tout l'enjeu de la présence amie en armes dans un espace jugé intermédiaire, pour être, certes dans des proportions variables, jugé maîtrisé sans pour autant que puisse être totalement négligée la menace que fait peser l'adversaire. Ce dernier, comparable jusqu'à un certain point au « zonard » dans sa relation aux forces de l'ordre, se trouve contraint d'adopter des procédés lui permettant de compenser un rapport de force qui lui est globalement défavorable : mouvements constants, utilisation de la population (protection et accès aux ressources), clandestinité, actions ponctuelles principalement sur les points jugés les plus faibles du dispositif « ami ».

La ville de Man quant à elle, est située dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, en région montagneuse. Elle est comprise entre 07°20 et 07°35 latitude Nord et 07°25 et 07°45 de longitude Ouest, à 600 km d'Abidjan (Fig. 1). Man est le chef-lieu de la région du Tonkpi et est aussi appelée la « cité des 18 montagnes » à cause des nombreuses chaînes de montagnes qui la ceignent. C'est une ville qui s'étend sur une superficie totale construite évaluée à 2500 ha. (Kouadio Eugène KONAN ; Dela André ALLA, 2020, p. 532). 2002 est une date charnière car elle marque la prise de la ville le 28 novembre par le MPIGO (Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest) et le MJP (Mouvement pour la justice et la paix), deux nouveaux groupes rebelles ayant fait leur apparition dans l'Ouest du pays. Quant à 2003, elle marque la signature d'un cessez-le-feu le 13 janvier entre les deux mouvements rebelles de l'Ouest et le pouvoir ivoirien à Lomé (Togo). Mais alors comment expliquer les actions militaires engagées par ces deux entités, dont l'objectif fondamental est de contrôler la ville de Man avant une éventuelle signature officielle de cessez-le-feu ?

Cette étude qui relève de l'histoire militaire met en relief deux courants de pensée. Elle pose d'une part, la problématique de la théorie réaliste comme l'un des préceptes de la Société internationale qui est déterminée par les relations entre entités politiques souveraines ou belligérants dont chacun tend à faire prévaloir son intérêt au moyen de sa puissance par l'instrument de la diplomatie et de la guerre. D'autre part, l'école dite libérale qui consiste à concilier ordre, paix et justice. Cette étude chronologique et mémorielle alternant croisement des données et confrontation des sources d'archives du Conseil de sécurité des Nations Unies, du Sénat de Belgique et du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Pour ce qui est des Archives du Conseil de sécurité des Nations Unies, nous avons obtenu la Lettre datée du 16 janvier 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies sur l'Accord de cessation des hostilités entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest et le Mouvement pour la justice et la paix du 13 janvier 2003, S/2003/51. De cette lettre, nous avons tiré des informations concernant l'engagement des protagonistes de la crise à l'Ouest du pays à s'accorder sur la fin des hostilités. Quant au Sénat de Belgique, il concerne la demande d'explications de M. Josy Dubié au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères sur « la situation en Côte d'Ivoire ». Cette demande d'explication a été faite le jeudi 19 décembre 2002 à sa séance de l'après-midi. Enfin, les Archives du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) mettent en lumière l'effectivité de la signature d'un cessez-le-feu avec les groupes rebelles de l'ouest à Lomé le 13 janvier 2003 sous les auspices de Gnassingbé Eyadema, Président de la République

¹ Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *Offensive*, 2012, <https://www.cnrtl.fr/definition/offensive//1> (Document consulté le 08 janvier 2022 à 23:50)

togolaise, Coordonnateur du Groupe de contact de haut niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. A la lumière de nos investigations, deux centres d'intérêt se dégagent : 1) Début des hostilités dans la ville de Man entre les protagonistes (novembre 2002) ; 2) Reprise de la ville de Man par les mouvements rebelles et la signature d'un cessez-le-feu avec le pouvoir ivoirien au Togo (décembre 2002 à janvier 2003).

1. Début des hostilités dans la ville de Man entre les protagonistes (novembre 2002)

1.1. Les mouvements rebelles s'emparent de la ville de Man (28 novembre 2002)

Le 28 novembre 2002, le MPIGO (Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest) et le MJP (Mouvement pour la justice et la paix), deux nouveaux groupes rebelles, s'emparent des villes de Danané et de Man dans l'Ouest du pays².

Les raisons de la prise de la ville de Man sont évoquées par Valérie THORIN (2003, paragr. 4, 5), envoyée spéciale du magazine hebdomadaire d'information panafricain (Jeune Afrique) à Man et à Danané. Selon la journaliste, le MPIGO et le MPJ ne sont, en réalité, que deux autres visages du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), qui contrôle la partie nord du pays. Ces organisations ont été artificiellement créées pour plusieurs raisons.

D'abord, pour contourner le cessez-le-feu signé le 17 octobre 2002 à Bouaké par les représentants du MPCI, l'accès à la mer par le port de San Pedro restant un objectif suffisamment important pour justifier la poursuite des combats. Ensuite, l'apparition de ces mouvements à la fin de novembre 2002 concrétisait une menace qu'avait fait peser le MPCI sur le Président Laurent Gbagbo, alors que les pourparlers étaient voués à l'échec : « *Votre attitude peut conduire à l'émergence d'autres rébellions* » affirmaient les représentants du MPCI.

Sur le terrain, l'organisation a été relativement facile à mettre en place. L'assassinat du général GUEÏ, le 19 septembre 2002, a poussé les Yacoubas, l'ethnie de l'ancien chef de la junte militaire à rejoindre en nombre les rebelles du Nord afin de renverser un « pouvoir assassin ». Selon le journaliste de Jeune Afrique.

Certains intellectuels affirment que l'avènement de ces deux mouvements rebelles dans l'Ouest ivoirien notamment dans la ville de Man, dénote aussi de plusieurs implications internationales notamment celles du Libéria et du Burkina Faso, deux pays voisins à la Côte d'Ivoire. Comfort ERO et Anne MARSHALL (2003, p.1), dans la revue *Politique africaine*, argumentent cette implication libérienne à travers ces propos suivant :

« L'émergence de deux mouvements rebelles dans l'Ouest ivoirien, deux mois après la tentative avortée du coup d'État, souligne clairement l'imbrication des conflits au Libéria et en Côte d'Ivoire. Allié de Robert GUEÏ, aujourd'hui décédé, Charles TAYLOR a fortement contribué à la création de ces deux groupes, à leur entraînement militaire et à leurs armements, surtout après le 19 septembre 2002. De son côté, Laurent GBAGBO a recruté, armé et financé des groupes armés hostiles à TAYLOR, les utilisant comme supplétifs pour la guerre dans l'Ouest et leur donnant toute latitude pour attaquer les positions de Charles TAYLOR à proximité de la frontière commune ».

Pour ces deux auteurs, le Libéria n'est pas l'unique acteur actif dans ce conflit de l'Ouest ivoirien. Il y a aussi les acteurs politico-militaires ivoiriens tout bord impliqués dans cette crise. Les groupes armés affiliés à feu le Général GUEÏ Robert soutenus et entretenus par Charles TAYLOR d'un côté, des supplétifs libériens hostiles à Charles TAYLOR aidés financièrement et militairement par le régime d'Abidjan.

Pour mieux comprendre le déclenchement des hostilités militaires dans le grand ouest ivoirien surtout dans la ville de Man, remontons un peu à la genèse des relations entre le Libéria et la Côte d'Ivoire.

On avait une complicité mutuelle entre les deux pays de 1960 à 1993 à travers l'implication du premier Président de la Côte d'Ivoire feu Félix Houphouët-Boigny et l'ancien chef rebelle du Libéria Charles Taylor.

« Durant la période Houphouët-Boigny (1960-1993), et notamment dans les années 1980, lorsque Charles Taylor apparut sur la scène politique libérienne, les deux pays s'ingéraient plus ou moins ouvertement dans les affaires de l'autre. La partie occidentale de la Côte d'Ivoire a ainsi joué un rôle essentiel dans la première guerre civile libérienne (1989-1997), offrant à la fois une voie de passage pour les armes et un centre de négoce pour le Front national patriotique du Libéria (NPFL) de Charles Taylor. Y avaient trouvé refuge des Libériens qui fuyaient leur pays et s'opposaient à Taylor, notamment des représentants du groupe ethnique krahn, dans le comté du Grand Gedeh, qui cherchaient à échapper à l'instabilité politique dans les années 1980, puis à la guerre civile à partir de 1989 ». Selon Comfort ERO et Anne MARSHALL (2003, p. 3)

Selon ces mêmes auteurs, c'est-à-dire Selon Comfort ERO et Anne MARSHALL, les deux premiers acteurs de premier plan avaient besoin de l'un et de l'autre. Le premier n'avait pas digéré l'assassinat, par Samuel Doe, du président libérien William Tolbert puis de son fils Aldolphus (marié à sa filleule, Désirée Delafosse) lors du coup d'État de 1980. Le second nouait le désir de prendre le pouvoir aux mains de Samuel Doe avec l'aide financière et militaire de la Côte d'Ivoire.

² ONUCI, « Côte d'Ivoire : Chronologie de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (2002 -2013) », https://onuci.unmissions.org/sites/default/files/old_spip/docs/chrono_0.pdf (Document consulté le 30 août 2021 à 03 :28)

L'une des conséquences de la complicité entre Félix Houphouët-Boigny et l'ancien chef rebelle du Libéria Charles Taylor, est le rapprochement entre ce dernier et le chef d'état-major du Président ivoirien, le général Gueï Robert. L'intégration de soldats ivoiriens dans les rangs du NPFL permit un rapprochement entre son dirigeant et le chef d'état-major ivoirien Robert Gueï. En effet, par ses fonctions, Gueï jouait un rôle crucial dans l'approvisionnement en armes de Taylor quand celui-ci est entré au Libéria. De plus, ces liens étaient renforcés par des affinités ethniques entre les combattants de Taylor et les soldats ivoiriens intégrés au NPFL qui, comme Gueï, étaient originaires de Gouessessou, au nord de la ville de Man. Ces relations cordiales se poursuivirent après la mort d'Houphouët et, au milieu des années 1990, jusqu'à l'arrivée de ce dernier au pouvoir en 1999. Comme chef d'État, Gueï continuait à fournir des armes et du matériel militaire au président libérien qui, quant à lui, le pourvoyait en troupes fidèles issues des rangs du Ruf et du NPFL. Nombre de ces combattants furent placés dans une unité d'élite, les Brigades rouges, relevant de la garde présidentielle. Au cours du second semestre 2000, des soldats loyaux à Gueï entraînaient au moins 500 combattants originaires du Libéria, parmi lesquels figuraient également des éléments du Ruf et des soldats du Burkina Faso sous le commandement d'un des principaux chefs militaires de Taylor, Kuku Dennis, à proximité de la rivière Gbeh dans le comté du fleuve Gee, dans le Libéria oriental. Un autre centre d'entraînement fut ouvert au début de 2001 dans le comté du Grand Gedeh près du fleuve Cavally, à la frontière ivoirienne. Le commandant Kuku Dennis en avait à nouveau la supervision (c'est dans cette région qu'était sa base). Les activités de Gueï dans l'Ouest étaient connues de tous et sa participation au Forum de réconciliation nationale, sa présence à la réunion des « quatre Grands » à Yamoussoukro en janvier 2002 et la collaboration de son organisation au gouvernement ne dissipaient pas la méfiance de Gbagbo et de ses partisans, qui le suspectaient de comploter contre eux. Les circonstances du meurtre de Gueï (il fut retrouvé mort près de son domicile, en survêtement, T-shirt et sandales, alors que le gouvernement prétend qu'il fut tué au cours d'affrontements alors qu'il se rendait à la télévision pour y annoncer sa prise de pouvoir), le matin suivant l'attaque à Abidjan, laissaient entendre à certains qu'il n'était pas au courant du coup d'État, ou qu'il ne l'attendait pas à ce moment-là. Pourtant, depuis une dizaine de jours, les rumeurs de putsch circulaient, et ceux qui le mirent finalement en œuvre ne semblaient avoir de liens ni directs ni cordiaux avec Gueï. Ses partisans yacouba dans les environs de Man et de Danané déclarèrent aussitôt que, dès le deuil achevé (quarante jours), le pays devait s'attendre à une vive réaction des gens de l'Ouest. Les 26 et 27 septembre, l'un des généraux les plus fameux de Taylor, « Jack le rebelle », se rendit à Danané. Selon des réfugiés libériens, des Gio du Libéria passaient sans cesse la frontière afin d'évaluer la situation en Côte d'Ivoire au lendemain de l'échec du coup d'État. Des habitants du comté de Nimba (Liberia) affirmaient également que leurs compatriotes recrutés pour l'opération ivoirienne étaient entraînés à Belegaly, ville d'où est originaire l'un des chefs militaires de Taylor, Roland Duo, et à Ganta. Il fallut deux mois pour que l'offensive se déploie du Libéria vers la Côte d'Ivoire. À en croire des Libériens du comté de Nimba, des associés de Taylor, tels Benjamin Yeaten et Roland Duo, transportaient des recrues ivoiriennes et libériennes de leur région vers Danané chaque semaine, tard dans la nuit, dès après la mort de Gueï, lorsque la tentative de coup se transforma en rébellion militaire. Quand les rebelles lancèrent leur attaque à l'ouest le 28 novembre, un groupe s'attaqua à Danané et un autre se dirigea vers Man et ses alentours afin de sécuriser la zone. Ce dernier groupe se dénomma Mouvement pour la justice et la paix (MJP), alors que celui resté à Danané, dûment baptisé Mouvement patriotique ivoirien du Grand Ouest (MPIGO), se lança à l'assaut de Bloléquin, Toubia et Toulépleu. L'histoire de ces deux mouvements reste assez obscure. Le dirigeant du MPIGO, Felix Doh, se révéla être non un Yacouba comme il le prétendit un temps, mais un Baoulé du nom de N'dri N'guessan, un ancien collaborateur de Gueï. Selon certains observateurs, le MPIGO serait pour l'essentiel composé de fidèles de Gueï, ainsi que de Libériens et de Sierra-Léonais. Les opérations militaires seraient le plus souvent coordonnées par les proches de Taylor. Ainsi, l'attaque de Danané le 28 novembre fut menée par quelques-uns de ses chefs militaires les plus réputés : Kuku Dennis, Sam « Mosquito » Bockarie, Roland Duo, Aldolphus Dolo et George Douana du comté de Lofa, plus connu sous le surnom de « Jack le rebelle » ou de « Général Mission ». Des témoins certifient avoir vu Sam Bockarie entre Danané et Monrovia au début de la crise, puis entre Man et Bouaké, jouant un rôle de conseiller et s'engageant occasionnellement dans des combats. Pour la plupart des observateurs présents dans la région à cette époque ou juste après, le MJP, le plus petit des deux mouvements, ne serait en fait qu'un satellite du MPC, même si des Libériens et des Sierra-Léonais en font partie.

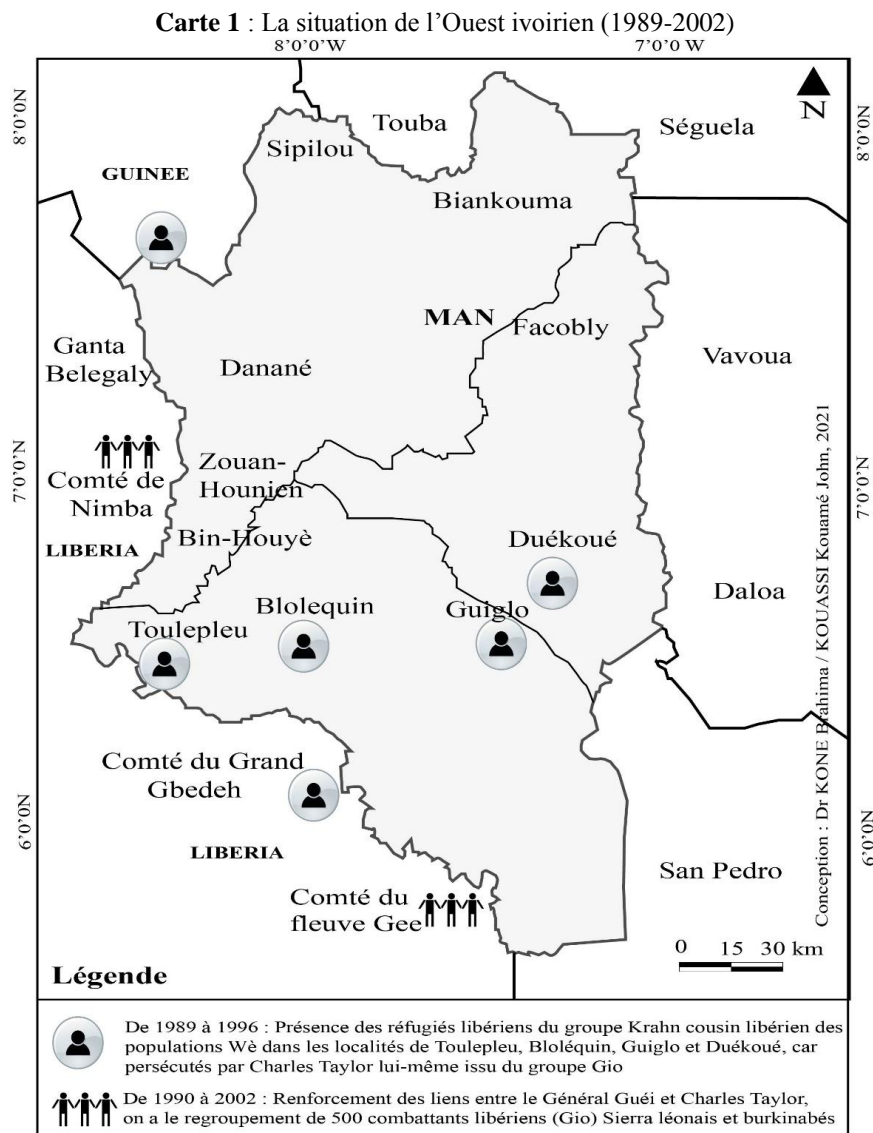
M. Louis Michel, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Royaume de Belgique répondait ainsi à une question posée sur la situation en Côte d'Ivoire au Sénat de Belgique par le sénateur Josy Dubié le jeudi 02 décembre 2002 :

Le Nord de la Côte d'Ivoire est occupé, depuis la mi-septembre, par les rebelles du MPC, le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire. Celui-ci a, depuis lors, fait une avancée dans l'Est du pays. Deux autres mouvements rebelles sont également apparus depuis fin novembre, notamment le MPIGO, Mouvement populaire ivoirien du Grand-Ouest, fondé par des fidèles du général assassiné Gueï, et le MJP, Mouvement pour la justice et la paix, né

d'une scission du MPC. Ainsi, plus de 40% du territoire sont actuellement occupés par des forces antigouvernementales. À Abidjan, la situation est calme malgré le maintien du couvre-feu³.

La **carte 1** ci-dessus, décline la situation sécuritaire de l'Ouest ivoirien entre 1989 et 2002. Entre 1989 et 1996, l'ouest du pays a ainsi joué un rôle essentiel dans la première guerre civile libérienne offrant à la fois une voie de passage pour les armes et un centre de négoce pour le Front national patriotique du Liberia (NPFL) de Charles Taylor. Y avaient trouvé refuge des Libériens qui fuyaient leur pays et qui s'opposaient à Taylor, notamment des représentants du groupe ethnique krahn, dans le comté du Grand Gedeh, qui cherchaient à échapper à l'instabilité politique dans les années 1980, puis à la guerre civile à partir de 1989.

De 1990 à 2002 : Renforcement des liens entre le Général Guéi devenu par la suite Président de la République de Côte d'Ivoire en 1999 et Charles Taylor du Libéria. Au cours du second semestre de l'année 2000, des soldats loyaux à Guéi entraînaient au moins 500 combattants originaires du Liberia, parmi lesquels figuraient également des éléments du Ruf et des soldats du Burkina Faso sous le commandement d'un des principaux chefs militaires de Taylor, Kuku Dennis, à proximité de la rivière Gbeh dans le comté du fleuve Gee, dans le Liberia oriental.

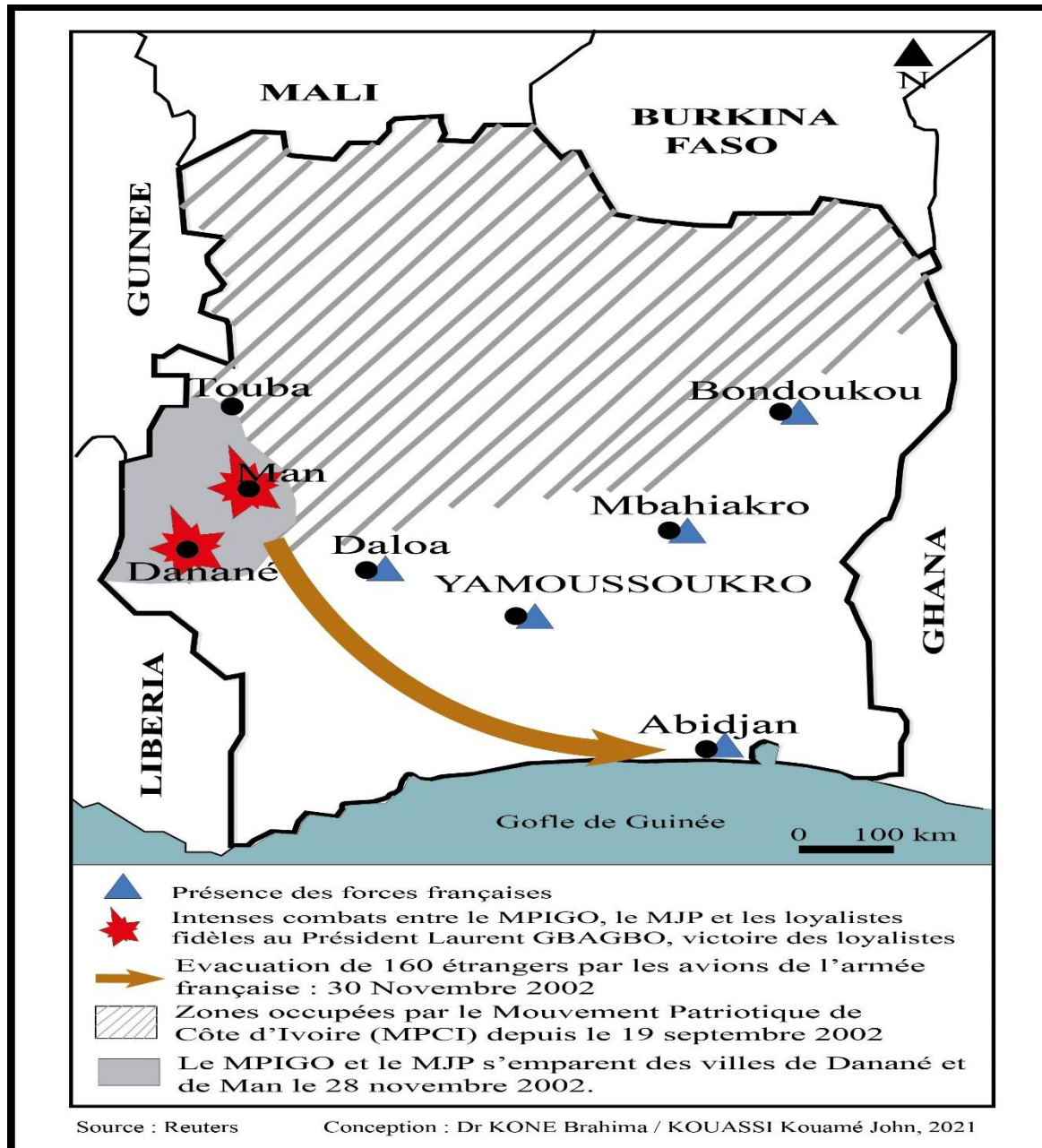


Source : Bertin G KADET «L'ouest forestierivoirien : Enjeux et problèmes d'une zone grise », in Les cahiers d'Outre-Mer 2015/3 (n271,p440

³ Sénat de Belgique, *Demande d'explications de M. Josy Dubié au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères sur «la situation en Côte d'Ivoire » (n° 2-930)*, Annales, Jeudi 19 décembre 2002 - séance de l'après-midi, <https://www.senate.be/www/?MIval=publications/viewPub&COLL=H&PUID=33578222&TID=33619288&POS=1&LANG=fr> (Document consulté le 20 août 2021 à 03 :29)

La **carte 2** à la page d'après, indique les zones occupées par le Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) depuis le 19 septembre 2002. Le MPIGO (Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest) avec à sa tête N'Guessan Saint Clair, alias le Sergent Félix Doh et le MJP (Mouvement pour la justice et la paix) avec le Commandant Gaspard Deli, deux nouveaux groupes rebelles, qui s'emparent des villes de Danané et de Man le 28 novembre 2002. Le 30 novembre 2002, on assiste à l'évacuation de 160 étrangers par les avions de l'armée française après des affrontements violents avec des groupes rebelles (10 morts rebelles et 1 militaire français blessé par balle). Enfin le 30 novembre 2002, on a d'intenses combats entre le MPIGO (Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest), le MJP (Mouvement pour la justice et la paix) d'une part, et les forces loyalistes fidèles au Président Laurent GBAGBO d'autre part. Ces combats enregistrent la victoire des forces loyalistes et la ville est sous leur contrôle.

Carte 2 : L'Ouest ivoirien sous le contrôle du MPIGO et du MJP



Il ressort de ce qui précède que l'intrusion des mouvements rebelles dans la ville de Man a plusieurs ramifications.

1.2. Les forces loyalistes reprennent la ville de Man (novembre-décembre 2002)

La reprise de la ville de Man par les forces pro gouvernementales le 30 novembre 2002, est consécutive aux premiers affrontements meurtriers entre les militaires français et les rebelles, lors de l'évacuation de ressortissants étrangers de la ville de Man : une dizaine de morts chez les rebelles et un blessé chez les militaires

français sont enregistrés. C. LELOUP (2005, p. 546). Il faut souligner que le contrôle de la ville de Man par les forces gouvernementales a duré du 30 novembre 2002 au 18 décembre 2002. Ces affrontements ont commencé lors de la préparation de l'opération d'évacuation des ressortissants étrangers, notamment français, de Man, principale ville de l'ouest de la Côte d'Ivoire. C'est également la première fois que l'armée française, chargée depuis le 17 octobre par le gouvernement ivoirien de superviser la cessation des hostilités, fait état de morts du côté rebelle. Cependant, ces combats n'ont pas empêché l'armée française de mener à bien l'évacuation des Français et d'autres ressortissants étrangers de la ville. Ainsi, 160 personnes, dont 40 français, ont été évacuées par avion sur Abidjan à partir de l'aéroport de Man. Une fois l'opération d'évacuation terminée (la quatrième de ce type depuis l'arrivée des troupes françaises en Côte d'Ivoire), l'armée française s'est aussitôt désengagée de l'aéroport. LADEPECHE.fr (2002, paragr.2-4).

Dans un tel contexte de retrait des troupes françaises, l'armée ivoirienne décide de lancer, dès le soir du 30 novembre 2002, une violente contre-attaque pour reprendre la ville.

Les forces loyalistes ont alors tenu Man pendant deux semaines au moins jusqu'à ce que la ville soit reprise par les rebelles, le 19 décembre 2002. Avant la prise de Man par les rebelles le 28 novembre et au cours de la période de dix-huit jours pendant laquelle les forces gouvernementales ont repris le contrôle de la ville, des récits dignes de foi ont fait état de tueries et de « disparitions » de civils commises par les forces gouvernementales. Une source médicale anonyme à Man a affirmé, le 9 décembre « qu'environ 150 corps avaient été enlevés des rues de Man depuis que la ville avait été reprise par les soldats du gouvernement... Les victimes incluaient plusieurs personnes qui avaient été exécutées ». Cependant, ce chiffre incluait probablement les corps des combattants, tant du côté rebelle que de celui du gouvernement, tués au combat ainsi que les corps de civils tués involontairement, lors d'échanges de coups de feu. Une investigation supplémentaire comprenant des analyses faites par des experts légistes dans plusieurs fosses communes à Man sera nécessaire pour établir l'identité des individus dont les corps reposent dans ces sites et les méthodes utilisées pour les tuer. Néanmoins, Human Rights Watch a recueilli des informations sur plusieurs incidents à Man au cours desquels des civils ont été sommairement exécutés par les forces gouvernementales pendant la période où la ville était contrôlée par les loyalistes. Human Rights Watch craint que ces morts ne représentent qu'une fraction du nombre réel de victimes. Un jeune Ivoirien de vingt ans a décrit à Human Rights Watch la reprise de Man par les loyalistes et l'exécution sommaire de son voisin, un transporteur nommé Yacouba Sylla. Human Rights Watch, (2003, p.21).

Il y avait des mercenaires qui travaillaient avec Gbagbo, des Angolais et des Sud-Africains, qui étaient les troupes avancées. Ils sont arrivés à Man avant les loyalistes. Les gens pouvaient se déplacer dans la ville, le couvre-feu était à 19 heures et les mercenaires ne disaient rien. Les Angolais portaient des uniformes jaunes très différents des uniformes de l'armée ivoirienne. Ils ne parlaient pas français, quand tu disais quelque chose, ils ne comprenaient pas. Les Sud-Africains étaient essentiellement blancs ... Ils donnaient du pain aux gens et portaient des pantalons de toile et des tricot. Puis les troupes loyalistes sont arrivées et les choses ont changé. Ils ont imposé un couvre-feu à 16 heures et ont interdit aux gens de se déplacer. Je suis resté chez moi après ça ... Quand tu te levais le matin, tu allais dehors et tu voyais des corps sur la route. J'ai entendu parler de nombreux meurtres dans les autres quartiers mais ceux que je connais sont ceux de mon quartier, comme mon voisin, Yacouba Sylla. C'était un Dioula, un Ivoirien originaire d'Odienné. Il travaillait dans le transport – il avait cinq camions. A ce moment, quand les loyalistes sont arrivés à Man, il était seul dans sa maison parce que le reste de sa famille s'était échappé. Sylla était resté à cause de son entreprise de transport.

Quatre gendarmes sont entrés dans la cour de Sylla. Ils sont venus dans un quatre-quatre, en uniforme et ils portaient des mitraillettes. Ils ont frappé à la porte et quand Sylla est arrivé, ils ont commencé à le frapper. Ils ont dit : « Toi le Dioula, tu soutiens les rebelles. » Sylla a protesté et a dit qu'il était innocent mais ils l'ont battu. Ils lui ont tiré dessus deux fois puis ils ont fouillé sa maison pour chercher des armes mais ils n'ont rien trouvé. La famille avait déjà fui. Le matin, quand je suis parti de chez moi, son corps était dans la rue. Avec d'autres personnes du quartier, on a porté le corps à la morgue de l'hôpital et on a appelé l'un des fils de Sylla, à Biankouma. Il a eu trop peur de venir à Man s'occuper du corps. Il nous a demandé de demander de l'aide à la communauté locale des musulmans. J'ai quitté Man peu de temps après ça donc je ne sais pas ce qui est arrivé au corps⁴.

Il convient de retenir que les forces gouvernementales dans l'Ouest ivoirien notamment ayant contribué dans la reprise de la ville de Man, étaient essentiellement composées de forces irrégulières : des mercenaires d'autres pays d'Afrique et d'Europe, des combattants libériens, nombre d'entre eux plus ou moins liés à des groupes rebelles libériens ayant commis des abus comme les Libériens Unis pour la Réconciliation et la Démocratie (LURD), des réfugiés libériens recrutés localement et internationalement dans les camps de réfugiés

⁴ Entretien conduit par Human Rights Watch, Mali, 9 février 2003, p. 21, <https://www.hrw.org/legacy/french/reports/2003/cotedivoire0803/cotedivoire0803fr.pdf> (Document consulté le 20 août 2021 à 08:10)

et des civils ivoiriens de l'ethnie guéré dont beaucoup étaient traditionnellement favorables au gouvernement et au FPI et étaient recrutés à partir d'un réseau existant de comités villageois d'autodéfense et de groupes de jeunes transformés en milices.

2. Reprise de la ville de Man par les mouvements rebelles et signature d'un cessez-le-feu avec le pouvoir ivoirien au Togo (décembre 2002– janvier 2003).

2.1. Reprise de la ville de Man par les mouvements rebelles (décembre 2002)

L'offensive militaire des forces rebelles pour la reconquête de la ville de Man a débuté la nuit du mercredi 18 décembre au jeudi 19 décembre 2002 avec la prise par les forces rebelles de la ville de Man.

Selon Valérie THORIN (2003, paragr. 9), journaliste du magazine hebdomadaire d'information panafricain (Jeune Afrique), les combats vont recommencer avec des troupes rebelles fraîches et bien armées. Elles sont coordonnées par le colonel Michel Gueu, l'une des figures de proue du MPCI, qui a pensé toute la stratégie de reconquête et de sécurisation de la région. Le gros de ses troupes fonce sur le tronçon de route goudronnée qui relie Danané, près de la frontière libérienne, à Man. Les combats sont très durs et font de nombreuses victimes. Des corps vont d'ailleurs rester plusieurs jours dans les rues avant d'être recouverts de chaux puis enterrés par les membres de la Croix-Rouge.

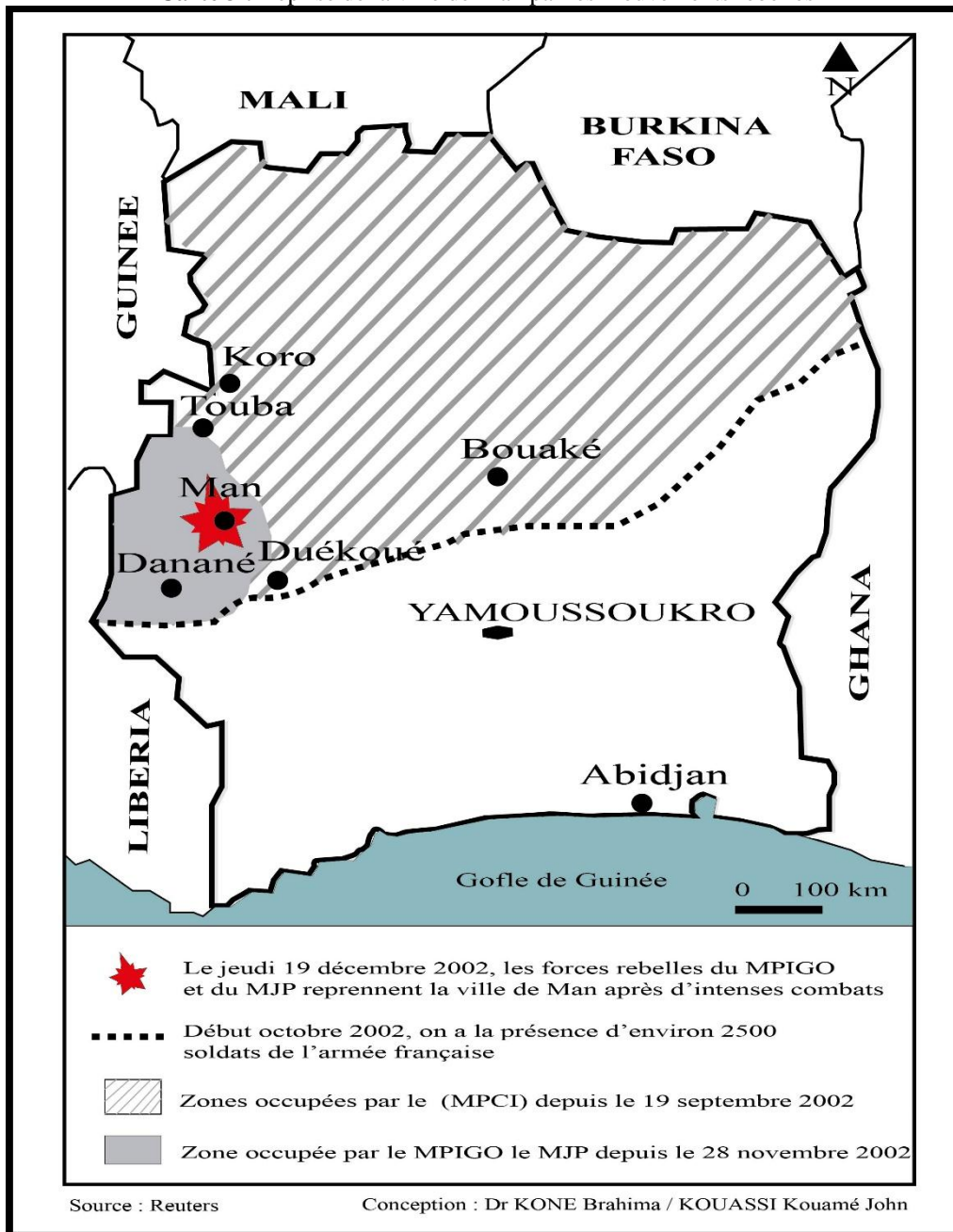
Une source militaire ivoirienne a indiqué à l'AFP que des rebelles avaient attaqué sur trois fronts différents la ville de Man, à 450 km au nord-ouest d'Abidjan, reprise début décembre par les soldats loyalistes aux combattants du Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO). Après avoir été chassés de Man, les rebelles de l'Ouest ivoirien, qui avaient fait leur apparition le 28 novembre en prenant Man et d'autres villes de cette région frontalière du Liberia, s'étaient retranchés dans les montagnes entourant la «capitale» du Grand Ouest.

Selon cette source militaire ivoirienne, les forces gouvernementales ont repoussé les attaques rebelles en provenance de l'Est et du Nord mais des combats se déroulaient encore au sud de Man en fin d'après-midi. De leur côté, les rebelles du MPIGO ont affirmé avoir repris le contrôle de la ville. Le sommet extraordinaire ouest-africain sur la Côte d'Ivoire organisé hier à Dakar a «fixé au 31 décembre la date limite du déploiement» dans ce pays des troupes de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), selon le communiqué final de la rencontre. Le sommet, auquel 12 des 15 États membres de la CEDEAO étaient représentés, dont seulement quatre par leurs présidents, a également demandé au président en exercice de la CEDEAO de «saisir le Conseil de sécurité des Nations unies pour qu'il apporte son soutien» à l'organisation sous-régionale « dans ses efforts de règlement de la crise ivoirienne». Selon le communiqué final, le président ivoirien Laurent Gbagbo, «pour montrer sa bonne volonté», a de son côté annoncé qu'il présenterait à la CEDEAO «un plan global de sortie de crise dès la semaine prochaine ». Le Devoir (2002, paragr. 2-7).

M. Gbagbo, selon le même texte, a annoncé que « toutes les réformes profondes passeraient par des consultations populaires » et s'est dit « disposé, d'ores et déjà, à signer un accord avec les insurgés comportant leur cantonnement dans un espace du territoire national sous la supervision de la CEDEAO ». Le Devoir (2002, paragr. 2-7).

La **carte 3** à la page suivante, dresse le tableau de la situation et des forces en présence. Le jeudi 19 décembre 2002, les forces rebelles du MPIGO (Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest) et du MJP (Mouvement pour la justice et la paix) reprennent la ville de Man après d'intenses combats. Nonobstant cette prise de la ville de Man par les rebelles, il faut également souligner les zones occupées par le Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) depuis le 19 septembre 2002. Les zones occupées par le MPIGO (Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest) et le MJP (Mouvement pour la justice et la paix) depuis le 28 novembre 2002 figurent aussi sur la carte. Début octobre 2002, on a la présence d'environ 2500 soldats de l'armée française.

Carte 3 : Reprise de la ville de Man par les mouvements rebelles



2.2. Signature d'un cessez-le-feu avec le pouvoir ivoirien au Togo (janvier 2003).

Face à l'impasse de la situation humanitaire et sécuritaire à l'Ouest et surtout à Man, le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest et le Mouvement pour la justice et la paix vont s'engager à signer un accord de cessation des hostilités le 13 janvier 2003 sous les auspices de Gnassingbé Eyadema, Président de la République togolaise⁵.

En effet dans un souci de régler le conflit armé dans l'Ouest ivoirien, la diplomatie ouest-africaine avec à sa tête le Président togolais Gnassingbé Eyadema, s'emploie activement à trouver des solutions pérennes. C'est

⁵ Conseil de sécurité des Nations Unies, *Lettre datée du 16 janvier 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies sur l'Accord de cessation des hostilités entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest et le Mouvement pour la justice et la paix du 13 janvier 2003*, S/2003/51,

https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/CI_030113_CeasefireAgreementCoted%27IvoireMJP%28fr%29.pdf (Document consulté le 30 août 2021 à 03 :29)

dans un tel contexte qu'en référence à la déclaration en date du 20 décembre 2002 du Président du Conseil de sécurité sur la situation en Côte d'Ivoire (S/PRST/2002/42), Monsieur Roland Y. Kpotsra, le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies, affirme qu'il a l'honneur de soumettre à l'attention du Président du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, le texte de l'Accord de cessation des hostilités entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) et le Mouvement pour la justice et la paix (MJP), signé à Lomé le 13 janvier 2003 sous les auspices de Gnassingbé Eyadema, Président de la République togolaise, Coordonnateur du Groupe de contact de haut niveau de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (voir pièce jointe). Ainsi, les deux organisations en question rejoignent dans la dynamique de la paix le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) qui, le 17 octobre 2002, avait déjà souscrit à un accord de cessation des hostilités⁶.

Selon cet accord signé par les différents protagonistes de cette crise en présence du Secrétaire exécutif de la CEDEAO à savoir : Laurent Dona Fologo pour le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, Sergent Félix Doh pour le MPIGO, Commandant Gaspard Deli pour le MPJ, Dr. Mohammed Ibn Chambas (Le Secrétaire exécutif) pour la CEDEAO.

Soucieux d'adopter des mesures favorables à l'instauration d'une confiance effective permettant de créer un environnement propice à la table ronde des forces politiques ivoiriennes du 15 au 24 janvier 2003 à Paris par la voie du dialogue :

1. S'engagent à cesser les hostilités pour permettre de débiter les négociations de Paris, au cours desquelles un accord de cessez-le-feu et un accord de paix global seront négociés.
2. La cessation des hostilités entre en vigueur à compter du 13 janvier 2003 à 24 heures et sera observée sur toute l'étendue du territoire ivoirien par le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, le MPIGO et le MJP.
3. Conviennent immédiatement de demeurer dans leurs positions respectives.
4. Conviennent de s'abstenir de commettre des actes ou d'entreprendre des activités susceptibles de constituer ou de faciliter la violation de la cessation des hostilités.
5. Acceptent le déploiement des troupes et autre personnel de la CEDEAO sur la zone de non-franchissement pendant la cessation des hostilités.
6. Acceptent le déploiement, aux côtés des troupes françaises déjà déployées, des forces et autre personnel de la CEDEAO sur toute l'étendue du territoire aux fins de la surveillance et du maintien de la cessation des hostilités.
7. S'engagent à assurer la libre circulation des personnes et des biens, la libre circulation des agences humanitaires et des personnes déplacées.
8. Les cas suivants constituent une violation du présent accord :
 - Toutes introductions d'armes, de munitions et d'autres matériels de guerre;
 - Toutes attaques lancées par l'une des parties contre les positions de l'autre, ou toutes infiltrations, pendant ou après l'entrée en vigueur de la cessation des hostilités.
9. Acceptent de prendre part à la table ronde de Paris.
10. S'engagent de bonne foi au respect scrupuleux du présent accord.

L'accord en dix points stipule que le Gouvernement d'une part, et le Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP) et le Mouvement Populaire Ivoirien pour le Grand-Ouest (MPIGO) d'autre part, s'engagent à cesser les hostilités pour permettre d'atteindre un accord global de cessation des hostilités à la réunion de Paris. Parmi les autres points, les parties ont convenu que le cessez-le-feu entrera en vigueur lundi à minuit. Elles ont également accepté le déploiement des troupes ouest-africaines, en plus des troupes françaises, et se sont engagées à permettre la libre circulation des personnes et des biens. Le MJP et le MPIGO représentés par leurs chefs les plus connus, ont confirmé par le biais de l'accord leur participation à la réunion de mercredi à laquelle ont été invitées toutes les principales formations politiques⁷.

II. Conclusion

Au terme de notre travail, il ressort que les actions militaires engagées par ces deux entités à savoir les forces loyalistes et celles dites rebelles, dont l'objectif fondamental est de contrôler la ville de Man, se sont soldées par la signature officielle d'un cessez-le-feu le 13 janvier 2003 à Lomé au Togo. Durant la période comprise entre 2002 et 2003, on assista à un affrontement sans merci entre les différents protagonistes de la crise à l'Ouest

⁶ Idem.

⁷ OCHA, « Côte d'Ivoire: Signature d'un cessez-le-feu avec les groupes rebelles de l'ouest », in *The New Humanitarian*, 13 Janvier 2003, <https://reliefweb.int/report/c%3%B4te-divoire/c%3%B4te-divoire-signature-dun-cessez-le-feu-avec-les-groupes-rebelles-de-louest> (Document consulté le 29 août 2021 à 07 : 10)

notamment dans la ville de Man. Ainsi, les parties prenantes de la guerre à travers la signature d'un cessez-le-feu vont atténuer la souffrance des populations civiles notamment les femmes et les enfants.

Références bibliographiques

Sources

- [1]. Conseil de Sécurité des Nations Unies, Lettre datée du 16 janvier 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Togo auprès de l'Organisation des Nations Unies sur l'Accord de cessation des hostilités entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, le Mouvement populaire ivoirien du Grand Ouest et le Mouvement pour la justice et la paix du 13 janvier 2003, S/2003/51, https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/CI_030113_CeasefireAgreementCoted%27IvoireMJP%28fr%29.pdf (Document consulté le 30 août 2021 à 03 :29)
- [2]. Entretien conduit par Human Rights Watch, Mali, 9 février 2003, p. 21, <https://www.hrw.org/legacy/french/reports/2003/cotedivoire0803/cotedivoire0803fr.pdf> (Document consulté le 20 août 2021 à 08:10)
- [3]. OCHA, « Côte d'Ivoire: Signature d'un cessez-le-feu avec les groupes rebelles de l'ouest », in *The New Humanitarian*, 13 Janvier 2003, <https://reliefweb.int/report/c%C3%B4te-divoire/c%C3%B4te-divoire-signature-dun-cessez-le-feu-avec-les-groupes-rebelles-de-louest> (Document consulté le 29 août 2021 à 07 : 10)
- [4]. ONUCI, « Côte d'Ivoire : Chronologie de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (2002 -2013) », https://onuci.unmissions.org/sites/default/files/old_spip/docs/chrono_0.pdf
- [5]. (Document consulté le 30 août 2021 à 03 :28)
- [6]. Sénat de Belgique, Demande d'explications de M. Josy Dubié au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères sur «la situation en Côte d'Ivoire» (n° 2-930), *Annales*, Jeudi 19 décembre 2002 - séance de l'après-midi, <https://www.senate.be/www/?Mlval=publications/viewPub&COLL=H&PUID=33578222&TID=33619288&POS=1&LANG=fr> (Document consulté le 20 août 2021 à 03 :29)

Bibliographie

- [7]. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, Offensive, 2012, <https://www.cnrtl.fr/definition/offensive//1> (Document consulté le 08 janvier 2022 à 23:50)
- [8]. « Côte d'Ivoire : combats meurtriers entre soldats français et rebelles », in LADEPECHE.fr, 2002, paragr.2-4, <https://www.ladepêche.fr/article/2002/12/02/112326-cote-d-ivoire-combats-meurtriers-entre-soldats-francais-et-rebelles.html> (Document consulté le 25 août 2021 à 03 :29)
- [9]. « Côte d'Ivoire: reprise des combats à Man », in *Le Devoir*, 19 décembre 2002, <https://www.ledevoir.com/monde/16752/cote-d-ivoire-reprise-des-combats-a-man> (Document consulté le 20 août 2021 à 08:10)
- [10]. COMFORT Ero, , et MARSHALL Anne. « L'ouest de la Côte d'Ivoire : un conflit libérien ? [1] », *Politique africaine*, vol. 89, no. 1, 2003, pp. 88-101.
- [11]. Human Rights Watch, « PRISE ENTRE DEUX GUERRES : Violence contre les civils dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire », Août 2003, Vol. 15, No. 14 (A), p. 21.
- [12]. KONAN Kouadio Eugène ; ALLA Dela André, « Evolution et exposition d'une ville de montagne aux risques naturels : Man (Côte d'Ivoire) », in *Geo-Eco-Trop.*, 2020, 44, 4, PP. 531-540.
- [13]. Le dictionnaire de l'Académie française, Offensive militaire, 2019, paragr. 1, <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9O0265> (Document consulté le 20 août 2021 à 11 : 11)
- [14]. LELOUP Christophe. « Chronologie africaine 2002-2005 », *Outre-Terre*, vol. no 11, no. 2, 2005, pp. 545-564.
- [15]. NYLANDER Dudley K, « Histoire des Krio et genèse du Krio », in *Journal des africanistes*, 1984, tome 54, fascicule 1. pp. 125-127.
- [16]. PIERRE Hervé, « Du contrôle de zone », in *Inflexions*, N°30 Territoire, 2016-2022, paragr. 4, <https://www.inflexions.net/la-revue/30/dossier/pierre-herve-du-contrôle-de-zone> (Document consulté le 13 janvier 2022 à 17 : 02)
- [17]. THORIN Valérie, « Il était une fois dans l'Ouest » in *Jeune Afrique*, 25 février 2003, <https://www.jeuneafrique.com/78653/politique/il-etait-une-fois-dans-l-ouest/> (Document consulté le 30 août 2021 à 03 :29)